

Sujet : [INTERNET] Enquete publique tour de faure

De : >

Date : 22/09/2022 à 22:35

Pour : ddt-participationdupublic46@lot.gouv.fr

Bonsoir,

Julien BIT

Habitant de la commune de Saint Martin Labouval, sur le Causse au lieu dit Nougayrac

Je vous contacte pour vous faire part de mon avis sur le projet de parc solaire photovoltaïque sur la commune de tour de faure.

Je refuse qu'un projet de cet ampleur puisse voir le jour pour plusieurs raisons:

- Le dimensionnement du projet est démesuré par rapport à des projet du genre dans la région (quasiment 10X la surface du 1er parc solaire de Céléwatt à Brengues)
- L'impact visuel depuis le principal site touristique des environs à savoir St Cirq Lapopie.
- L'aberrance de creuser une tranchée sur 12km à travers le Causse pour le raccordement alors que des sites de raccordement plus proches existent (centrale de Mélines)
- Le risque que l'implantation de ce parc solaire ouvre la porte à d'autres projets par la suite sur le même secteur.
- L'absence de communications d'informations sur ces différents points (notamment la tranchée) de la part du porteur du projet.
- Le fait que ce porteur de projet soit total energie, entreprise étant parmi celles ayant le plus portée préjudice à notre planète tout en ayant aucune morale.
- Le parc naturel régional des Causses du Quercy ayant donné une réponse défavorable dans son dernier avis sur le projet.
- L'absence de retombées économiques directes pour la région proche, aucune info données sur quelle entreprise réalisera les différents travaux, etc)
- Le fait qu'on développe la production d'énergies dites "renouvelables" pour apporter une source de revenus à un agriculteur pour qu'il puisse s'en sortir financièrement. La production d'énergie n'a pas pour but de faire vivre une filière si elle est défailante.

Pour toutes ces raisons et encore bien d'autre je m'oppose à ce projet

Cordialement,

Julien BIT